

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



MINISTÈRE
DES FINANCES



CELLULE DE SUIVI
DES PROJETS ET
PROGRAMMES



Projet pour
la Stabilisation de
l'Est de la RDC pour
la Paix

PROJET POUR LA STABILISATION DE L'EST DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO POUR LA PAIX

« STEP »

Source de Financement : IDA 6665-ZR/D6420-ZR/D8440-ZR

TERMES DE REFERENCE RELATIFS AU RECRUTEMENT D'UN IT JUNIOR POUR LE PROJET STEP CHARGE D'APPUYER LE DEPLOIEMENT ET ASSURER LA MAINTENANCE DU SYSTEME D'INFORMATION ET DE GESTION DEVELOPPE POUR SOUTENIR LES PROGRAMMES NATIONAUX DE FILETS SOCIAUX ET LE REGISTRE SOCIAL UNIQUE DE LA RDC AU TITRE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA CSPP ET LE MINAS.

Titre du poste	Consultant IT Junior pour le projet STEP chargé d'appuyer le déploiement et assurer la maintenance du Système d'Information et de Gestion développé pour soutenir les programmes nationaux de Filets sociaux et le Registre Social Unique de la RDC.
Supérieur hiérarchique	Coordonnateur de la Convention (COC) CSPP - MINAS
Collaborateurs	- Information Senior (IT Senior) - Gestionnaires des Bases des données - Assistant du SPS chargé du Registre Social

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC) a obtenu un financement de la Banque mondiale (BM) à hauteur de USD 695 millions pour financer le Projet « STEP 2 & 3 », deuxième financement additionnel au Projet pour la Stabilisation de l'Est de la RDC pour la paix (STEP).

Ce projet de protection sociale a pour objectif (i) d'améliorer l'accès aux moyens de subsistance et aux infrastructures socio-économiques dans les communautés vulnérables du pays, (ii) d'établir des éléments fondamentaux d'un système de filets sociaux, et (iii) de renforcer les systèmes nationaux de gestion des réfugiés.

Le Projet STEP comprend cinq composantes : trois composantes techniques, une composante de gestion, et une composante d'intervention d'urgence. Les composantes techniques comprennent, (i) la construction et la réhabilitation d'infrastructures communautaires, (ii) un large programme de filets sociaux, et (iii) un appui à la structuration du secteur social.

Dans le cadre de la convention avec le MINAS, cinq provinces étaient initialement bénéficiaires du Projet : Kasai Central, Ituri, Nord Kivu, Sud Kivu, Nord Ubangi et quatre autres provinces viennent de s'ajouter : Sud-Ubangi, Kongo Central, Kwilu et Kwango.

Pour la mise en œuvre de la composante 3 du Projet, une Convention de partenariat définissant les rôles et les responsabilités de chaque partie a été signée entre le MINAS (le Prestataire) et la Cellule de Suivi des Projets et Programmes financés par les bailleurs du Ministère des Finances de la RD Congo, CSPP, (Le Client). Une équipe dédiée à la Convention est opérationnelle au sein du Secrétariat Général du MINAS pour assurer la gestion au quotidien des activités.

La Convention dans ses activités se propose de doter le pays d'un système de protection sociale à travers la coordination et la mise en place des quatre blocs ci-après : (i) registre social, (ii) ciblage, (iii) système de paiement et (iv) mécanisme de redevabilité ou gestion des plaintes.

Dans ce processus, la Convention devra doter également le secteur de l'assistance sociale d'un design et d'un cadre réglementaire transversal à tous les quatre blocs. La Convention produira cinq livrables clés ci-après: (i) le Guide national des systèmes d'aide sociale, (ii) le Pilotage d'un registre social, (iii) le Renforcement des capacités du Ministère des Affaires sociales dans la gestion des programmes sociaux, y compris la gestion fiduciaire, (iv) l'Appui à la mise à jour de la politique et la stratégie nationales de protection sociale des groupes vulnérables, et (v) l'Appui à la vulgarisation de la Loi portant Principes fondamentaux de la Protection sociale des groupes vulnérables en RDC.

La Convention produira également un pilote du premier registre social national grâce (i) à l'enregistrement de nouveaux ménages pauvres et vulnérables susceptibles de bénéficier des appuis des programmes sociaux, (ii) aux bénéficiaires du Projet STEP 2 et, (iii) d'autres projets d'envergure d'assistance sociale mis en œuvre dans le pays. Il est aussi attendu de la Convention, la mise en place au sein du MINAS, tant au niveau national que dans les neuf divisions provinciales des provinces – Projet, d'une équipe formée et dédiée aux filets sociaux.

Il sied de noter aussi que le Ministère des Affaires Sociales a développé un outil de gestion MIS (Management System Information) avec le concours de ses partenaires techniques et financiers pour soutenir les programmes nationaux des filets sociaux et le Registre Social Unique de la RDC.

Ce système est subdivisé en modules ci-après :

- Module 1 d'enregistrement et ciblage;
- Module 2 de programme : Paiement et Gestion des plaintes ;
- Module 3 de gestion des plaintes ;
- Module 4 d'administration du système/des utilisateurs ;
- Module 5 de génération de rapports.

A ce titre, la CSPP recrute un **IT Junior chargé d'appuyer le déploiement et assurer la maintenance du Système d'Information et de Gestion développé** pour appuyer les programmes nationaux de Filets sociaux et le Registre Social Unique de la RDC et son intégration dans l'équipe dédiée à la Convention CSPP-MINAS.

II. DEFIS

- La mise en œuvre de la Convention CSPP-MINAS porte sur plusieurs marchés dans plusieurs provinces, soit **une multitude de sites** à superviser ;
- La Convention CSPP-MINAS dispose d'un **Système d'Information et de Gestion (SIG)** robuste opérationnel et interopérable qui nécessite son déploiement assuré et rapide pour

une migration des systèmes en cloud et en serveur physique sur l'ensemble des sites dédiés des provinces – Projet ainsi que l'attribution des rôles des utilisateurs dans le système ;

- L'IT Junior chargé **d'appuyer le déploiement et assurer la maintenance du Système d'Information et de Gestion développé** doit faire preuve d'une grande capacité à coordonner toutes les activités y afférentes pour soutenir la gestion des programmes nationaux de Filets sociaux et le Registre Social Unique de la RDC ;
- Le renforcement des capacités du personnel fonctionnaire dédié à la Convention CSPP-MINAS en la matière doit être absolument un des objectifs à atteindre à court et moyen termes.

III. RESPONSABILITES.

L'IT Junior chargé du développement et de la maintenance du MIS est rattaché directement au Coordonnateur de la Convention et travaillera en collaboration avec l'IT Sénior chargé de l'installation des sites d'hébergement des données collectées du RSU dans les provinces -Projet, les Gestionnaires des Bases des données et l'Assistant en charge du Registre social unique sous sa coordination directe.

A ce titre, il est chargé d'apporter un appui technique au MINAS dans la gestion du SIG développé pour appuyer les programmes nationaux de filets sociaux et le Registre social de la RDC, dans le cadre de la présente Convention CSPP-MINAS.

Plus spécifiquement, sous la supervision du Coordonnateur de la Convention et avec l'appui du Chargé du Registre social, l'IT Junior **chargé du développement et de la maintenance du MIS** aura les tâches et les responsabilités ci-dessous :

- Appuyer techniquement la maintenance du logiciel du système d'information pour son bon fonctionnement :
 - Procéder aux ajouts de patch additionnel, aux correctifs de bugs, à l'évolution du système et/ou de son environnement ;
 - Maintenir la robustesse du système, les codes sources, les algorithmes et les processus dans leur environnement applicatif.
- Appuyer l'attribution des rôles dans le système :
 - Documenter le plan de maintenance du système MIS, en mettant à jour les points essentiels du module ;
 - Finaliser le SRS (System Requirement Specification) en mettant à jour les points qui ont subi des changements dans le développement des versions du MIS ;
 - Mettre à jour les manuels d'utilisation du système MIS selon les modifications qu'il a subies dans la version 1.
- Appuyer le déploiement du système pour migrer dans un environnement stable, sécurisé et maîtrisé ;
- Garantir techniquement la sécurité, la fiabilité, la qualité, l'intégrité et la confidentialité des données et des informations exploitables ;
- Conduire des sessions de formations des utilisateurs ou points focaux nationaux et provinciaux sur la gestion du SIG :
 - Assurer les sessions de formations des enquêteurs sur l'utilisation de l'application mobile ;
 - Appuyer techniquement l'administration du système dans la gestion des comptes d'utilisateurs et l'attribution des rôles.

- Jouer le rôle d'assistance service pour répondre et résoudre les problèmes techniques liés au SIG ;
 - Documenter les bugs ou tout autre problème qui peuvent survenir lors de l'utilisation du système, produire un plan de suivi pour leur correction et effectuer les corrections nécessaires ;
 - Documenter les accès et actions des utilisateurs dans le système.

Autres tâches spécifiques :

- Appuyer l'installation des logiciels, la gestion technique des téléphones et leur maintenance ;
- Assurer les sessions de formations des gestionnaires de base des données provinciaux sur la gestion des données et l'administration du système WEB.

IV. CRITERES DE PERFORMANCE

L'IT Junior chargé du développement et de la maintenance du MIS sera évalué sur sa capacité à :

- Déployer et effectuer des maintenances nécessaires pour l'efficacité, la sécurité du système et des données ;
- Appuyer le déploiement et la gestion du système ;
- Produire et mettre à jour le plan de maintenance, les SRS (System Requirement Specification) et les manuels d'utilisation du MIS ;
- Maintenir régulièrement le système MIS et déployer les mises à jour ;
- Garantir la résolution des bugs ainsi que la sauvegarde des données collectées ;
- Appuyer la conception des notes et d'avis sur tous les aspects informatiques ;
- Assurer la bonne exécution des travaux classiques d'informaticien ;
- Assurer le transfert des compétences sur l'utilisation du MIS -DRC auprès des personnels dédiés.

V. QUALIFICATIONS DE L'IT JUNIOR CHARGE DU DEVELOPPEMENT ET DE LA MAINTENANCE DU MIS

L'IT Junior chargé du développement et de la maintenance du MIS doit remplir les conditions suivantes :

Formation

- Posséder au minimum un diplôme universitaire de licence (BAC + 5) en Informatique et technologie de l'Information, en ingénierie informatique ou autre discipline similaire.

Pré-requis

- Avoir un minimum de 5 ans d'expériences en Informatique et plus précisément en gestion de Software.
- Faire preuve de maîtrise des logiciels des bases de données (Ms Access, Excel AVANCE, MySQL).
- Avoir une maîtrise des langages de programmation tels que JavaScript (JSON), PYTHON, PHP, SQL PHP ExtJs / GXT et C #.

- Avoir une expérience dans l'utilisation des applications mobiles de collecte de données telles que Open DataKit Suite (ODK) et Kobo toolbox, ainsi que dans la programmation de formulaires et la correction de bugs.
- Avoir une expérience dans l'utilisation de logiciels SIG tel que ArcGIS et de services d'application en ligne tels que les outils Google's App Engine (documents Google, formulaires, in using online application services, such as suite of tools (google docs, forms, spreadsheet, merge table, maps ...), is a plus.
- Détenir une expérience en gestion de données des programmes de Protection sociale et/ou Transferts Monétaires Humanitaires est un atout.
- Jouir d'une bonne probité morale et intellectuelle.

Le candidat doit en outre avoir les aptitudes et les compétences requises suivantes :

- Créativité et flexibilité pour trouver une solution technique pour la collecte, la consolidation, l'analyse et la gestion des données.
- Avoir une expérience de formation et la capacité d'organiser et de faciliter les sessions de formation et des présentations ;
- Capacité à travailler en collaboration et à superviser différents acteurs dans un environnement multiculturel ;
- Bonne capacité de communication ;
- Etre disponible;
- Ouverture d'esprit;
- Capacités rédactionnelles avérées en français ;
- Démontrer un sens de l'éthique ;
- Établir et entretenir des partenariats ;
- Penser et agir de manière stratégique ;
- S'atteler à obtenir des résultats tangibles ;
- Gérer l'ambiguïté et la complexité.

Avoir exercé une mission similaire dans un passé récent est un atout

Langues

- La maîtrise du français est exigée.
- Une bonne connaissance de l'anglais comme langue de travail est un atout important.

VI. LIEU, DUREE DE LA MISSION ET REMUNERATION L'IT JUNIOR CHARGE DU DEVELOPPEMENT ET DE LA MAINTENANCE DU MIS

Le poste est basé à Kinshasa avec de fréquents déplacements dans les provinces d'intervention du Projet.

La mission de l'IT Junior s'étendra sur une durée prévisionnelle de huit (8) mois renouvelable sur la base de ses performances jugées satisfaisantes.

Le Candidat bénéficiera d'une rémunération convenue dans le cadre de la Convention de partenariat CSPP-MINAS/ Projet STEP.

Cette rémunération sera fixée dans le document ad hoc à établir à cet effet.